

Communiqué

FIDUFRANCE, conseil des actionnaires et dirigeants de la société SPORT FM dans le cadre de la cession à Lagardère Active Broadcast (groupe Lagardère).

Le cabinet d'avocats FIDUFRANCE, représenté par Me Arnaud BIED, a conseillé les actionnaires et dirigeants de la société SPORT FM, lors de la négociation de la cession de la totalité du capital à Lagardère Active Broadcast (filiale du groupe Lagardère).

SPORT FM est une société disposant d'une fréquence hertzienne à Paris et sur l'Ile de France, qui émet le programme radiophonique SportMX.

La société Lagardère Active Broadcast était conseillée par le cabinet d'avocats KAHN & Associés, représenté par Me Marie-Laure de CORDOVEZ.

A propos de FIDUFRANCE:

Créé à Paris en 1935, le cabinet FIDUFRANCE réunit aujourd'hui une équipe de 24 personnes (4 avocats associés, 5 avocats collaborateurs, 8 juristes, 2 assistants para légal et 5 personnes aux fonctions support).

Les professionnels regroupés au sein de FIDUFRANCE partagent les mêmes valeurs et philosophie : privilégier la relation dans le long terme avec les entrepreneurs et les entreprises qu'ils créent et développent.

Ils assistent et accompagnent les dirigeants à titre personnel ainsi que dans tous les aspects de la vie de leurs entreprises en les aidant à définir des stratégies innovantes en matière économique, fiscale et patrimoniale.

Les domaines d'expertises de FIDUFRANCE couvrent les différents aspects du droit de l'entreprise.

Ses clients interviennent dans des secteurs variés : services, industrie, nouvelles technologies, médias

Contacts :

Arnaud BIED - FIDUFRANCE – arnaud.bied@fidufrance.com +33 (0)1 44 95 97 00

Michel LEHRER - Jurimanagement – m.lehrer@jurimanagement.com +33 (0)1 45 00 66 06